

Conditions d'utilisation du contenu du cours

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



MOOC « Sons, communication & parole »

Les paramètres à prendre en compte dans le classement des sons
du français

Université Toulouse – Jean Jaurès
07/05/2018

Les sons du français -comme ceux de n'importe quelle langue- se forment à partir des obstacles que rencontre l'air expiré sur son passage. Ces obstacles sont susceptibles d'intervenir à deux étages celui du larynx et celui des cavités/résonateurs supraglottiques.

Pour le larynx

Les cordes vocales vibrent. L'air subglottique rencontre un obstacle lâche et s'échappe par bouffés successives à chaque écartement des cordes. On parle alors de flux laryngé ou encore de son laryngien. Les sons produits à ce niveau sont qualifiés de voisés (terme physiologique) ou de sonores (terme perceptif).

Les cordes vocales sont écartées, l'air s'échappe librement par la glotte. Les sons sont alors appelés non voisés (terme physiologique) ou sourds (terme perceptif).

Concernant les cavités/résonateurs supraglottiques

Il n'y a aucun obstacle, l'air s'échappe librement. Sans bruit de friction. Les sons produits sont des voyelles.

Il y a un obstacle, occlusion ou constriction. Cette entrave mise au passage de l'air génère des bruits. Ce qui est caractéristique des consonnes.

Pour opérer un classement entre les différentes voyelles et consonnes, le phonologue et le phonéticien utilisent la même terminologie. Et peuvent ranger les différents sons du français en fonction de critères articulatoires, acoustique et perceptifs.